

Guide de démarrage rapide

Améliorations de la version 8.5 Oncobaze par rapport aux versions 7.x

Prescripteurs

Document mis à jour le 5 Novembre 2009

Ce document a pour but d'expliquer simplement et rapidement aux médecins quelques améliorations importantes parmi les nombreuses améliorations de la version 8.5 de Oncobaze par rapport à leur ancienne version 7. La majorité des améliorations n'est pas visible car elle consiste en vérifications et sécurités et n'interviennent que lorsque nécessaire.

Ces nouvelles fonctions sont uniquement disponibles à partir de la version 8.5 et pas dans les versions antérieures.

1) Création d'un nouveau TNM.

La date de naissance du patient est maintenant obligatoire car elle intervient dans de nombreux calculs de doses.

Lors de l'élaboration du TNM vous pouvez maintenant revenir en arrière pour corriger une erreur de choix de ligne.

Sur l'écran du nouveau TNM, vous pouvez inscrire votre stratégie thérapeutique. Ces informations seront très utiles pour le personnel soignant

2) Création d'une nouvelle cure

La saisie des champs « Indication thérapeutique » et « Localisation » est obligatoire car ces informations sont exigées par les administrations.

A) Appel d'un modèle de protocole

Maintenant Oncobaze n'affiche QUE les modèles de protocoles qui ont au moins été validés par un médecin. Donc vous devez vérifier que tous les modèles de protocole que vous voulez utiliser sont cochés « Validé médecin »

La validation de modèles par le pharmacien n'est pas obligatoire mais elle est souhaitable. Si vous utilisez des modèles de protocole non validés par le pharmacien, vous devrez le justifier et cette information sera inscrite dans la cure et sur les documents imprimés.

L'appel d'un modèle de protocole inscrit le groupe et la ligne de traitement définis dans le modèle de protocole. Vous devez vérifier et éventuellement modifier ces données dans la cure.

Toute modification du traitement au niveau des cytotoxiques (ajout, suppression, etc..) entraîne la mise à zéro du groupe, car la prescription ne correspond plus au modèle de protocole. En effet si vous prescrivez un protocole de groupe 1 et que vous ajoutez ensuite un cytotoxique, ce n'est plus le même protocole, donc le groupe passe de 1 à 0 (indéterminé).

Si le modèle de protocole est choisi en dehors de ses indications, vous devrez justifier ce choix.

Les 3 groupes sont les groupes définis par l'INCA. Il n'y a plus de groupe 4 (ils sont transformés en groupe 3).

Date de début de la cure

Un bouton « Début J1 le » vous permet de modifier la date de début de la cure si elle n'a pas encore été administrée, même si la date initiale était antérieure à la date du jour.

Dans ce cas, si il y a plusieurs cures de prévues, Oncobaze vous demande si vous voulez modifier uniquement la date de cette cure ou de toutes les cures suivantes.

Oncobaze vérifie si la date choisie est cohérente et si il n'y a pas recouvrement avec une autre cure.

Oncobaze vous demande confirmation du poids à utiliser et éventuellement de la clearance à la créatinine. En effet ces valeurs ont pu changer.

B) Onglet « Produits cytotoxiques »

Vous disposez maintenant sur l'écran cure de 3 zones de texte (au lieu de 2)

La première « Conseils médecin » reprend le texte inscrit dans le modèle de protocole choisi.

La deuxième « Remarques médecin » vous permet d'inscrire les informations et conseils spécifiques à cette cure destinés au personnel soignant.

La troisième « Remarques personnel soignant » permet aux infirmières d'inscrire des informations sur le déroulement de l'administration de cette cure.

Réglage des arrondis

Le niveau des arrondis des doses prescrites est réglable dans la fiche de paramétrage de l'établissement. Vous disposez de 3 niveaux de réglage.

Si vous choisissez un arrondi important, il est utile dans ce cas de cocher la case « Arrondis uniquement à la baisse ». En effet un arrondi de 405 mg en 400 mg ne pose pas de problème, mais un arrondi de 491 mg en 500 mg peut en poser.

Ajout d'un produit cytotoxique

Lorsque vous tapez le début du nom du produit, Oncobaze cherche uniquement dans la liste des produits cochés « A préférer »

Duplication d'un produit cytotoxique

En bas à gauche de l'écran cure, une nouvelle icône ++ vous permet de dupliquer la ligne dans laquelle se trouve votre curseur. La duplication ne change que la date et le jour J.

Modification d'un produit cytotoxique

Si vous modifiez une ligne, et si la séance correspondante est « Validée pharmacien » Oncobaze dévalide cette séance et envoie au pharmacien un message qui l'informe de votre modification.

Si une des poches de la séance correspondante a commencée à être fabriquée, votre modification sera refusée.

Modification d'une dose cumulée

Lorsque vous créez une cure chez un patient qui a déjà reçu des cures dans un autre établissement, les doses cumulées seront fausses.

Pour rectifier ces doses, vous pouvez les corriger directement en cliquant dans la case dose cumulée.

Dans ce cas Oncobaze va créer une cure « virtuelle » numérotée -1 dans laquelle le produit sera ajouté avec comme dose prescrite la dose totale qu'il a déjà reçu. Ainsi le calcul des doses cumulées sera toujours juste.

Modification d'une clearance à la créatinine

Lorsque vous modifiez la valeur de la créatininémie, Oncobaze vous demande la date de cette nouvelle valeur, re-calcul la clearance à la créatinine et ensuite re-calcul toutes les doses en AUC égales ou postérieures à la date du jour (qui n'ont pas été fabriqués ni administrés), même si ce sont des produits prévus dans 2 mois. Donc il faut bien comprendre que les calculs de ces doses sont des calculs théoriques provisoire, qui seront à nouveau re-calculés lorsque vous entrerez plus tard une nouvelle clearance. Ceci est également valable pour une modification de poids ou de taille.

Numérotation des flacons

Lorsque vous appelez un modèle de protocole, Oncobaze renumérote les flacons de manière chronologique. Cette numérotation est provisoire car vous êtes susceptible d'ajouter ou supprimer des poches. Cette numérotation est effectuée à nouveau au moment où le pharmacien effectue sa validation pharmaceutique. Ce sera la numérotation définitive.

Le nombre maximum de poches par séances et maintenant de 15 dont 9 sont affichables sous forme graphique.

Confirmation médicale

Un pop up menu en bas à droite vous permet de choisir le jour à confirmer parmi la liste des jours pour lesquels cela est possible. La confirmation inscrit le nom de la personne qui a confirmé, la date et l'heure.

La confirmation peut être refusée si un examen complémentaire obligatoire pour la chimiothérapie n'a pas encore de résultat. Vous pouvez rendre un résultat d'examen complémentaire obligatoire en cochant la case « Obligatoire pour la chimiothérapie ». Aller dans la fiche de référence du dictionnaire des examens complémentaires ou la fiche de l'examen dans le modèles de bilan biologique.

Doses en AUC

Vous pouvez prescrire un produit AUC sans la créatininémie. En effet dans certains cas vous n'avez pas encore reçu le résultat. Dans ce cas toutes les doses prescrites des AUC seront à zéro.

Lorsque plus tard vous avez le résultat, vous saisissez ce résultat dans la case « Créatininémie » de la cure et toutes les doses AUC à partir de la date courante seront calculées.

C) Onglet « Médicaments Associés à la Chimiothérapie » MAC

Duplication d'un MAC

En bas à gauche de l'écran cure, une nouvelle icône ++ vous permet de dupliquer la ligne dans laquelle se trouve votre curseur. La duplication ne change que la date et le jour J.

Oncobaze vous demande si vous voulez dupliquer uniquement le MAC choisi ou tous les MAC de ce jour.

Posologie des MAC

Maintenant vous avez 2 possibilités :

- soit la posologie est sous forme de x unités d'administration,

ex : « Solumedrol 20 mg » 3 ampoules

- soit la posologie est sous forme d'une dose en mg,

ex = « Solumédrol » 60 mg

Ces possibilités sont exclusives. Ceci est beaucoup plus souple car vous pouvez indiquer une dose exacte en mg sans vous préoccuper du dosage de la spécialité.

MAC optionnels

Maintenant les MAC optionnels ne sont plus supprimés après l'impression de la prescription. Donc, quand vous dupliquez la cure, vous aurez toujours à votre disposition ces MAC optionnels. N'oubliez pas que cocher ou décocher « optionnel » modifie ce MAC pour TOUS les J de la cure.

Modifier ce jour J

Ce bouton permet de déplacer facilement l'ensemble des MAC d'un jour J à un autre jour J

D) Onglet « Séances »

Bouton « Vérifier »

Ce bouton n'est utile que si la BCB est installée et activée. Elle permet de vérifier les contre-indications, inter-actions et allergies de l'ensemble de votre prescription.

Décalage d'une séance

Pour décaler une seule séance, modifiez sa date dans la liste des séances.

Pour décaler toutes les séances à partir d'une date, cliquez sur l'icône à gauche de la ligne de la séance.

Oncobaze vérifie la cohérence de la nouvelle date.

3) Duplication d'une ancienne cure

Duplication à l'identique

La version 8 apporte de nombreuses sécurités nouvelles qui n'existaient pas dans la version 7, en particulier des informations sur les modifications par rapport aux modèles. Ces informations n'existent pas dans les cures prescrites en version 7.

Donc ceci implique que l'on ne peut pas permettre de dupliquer exactement à l'identique une cure prescrite en version 7.

Pour une cure prescrite en version 7, Oncobaze vous oblige, uniquement pour la première duplication, à repartir du modèle de protocole.

Ensuite vous devrez effectuer manuellement les modifications éventuelles que vous aviez faites sur cette cure. Les duplications ultérieures de cette cure pourront alors se faire à l'identique en tenant compte de vos modifications.

Duplication et pourcentage de dose

Si la cure que vous dupliquez a un pourcentage de dose globale modifié différent de 100%, Oncobaze vous affiche une fenêtre et vous demande à quels produits ce pourcentage doit être appliqué.

Par défaut TOUTES LES LIGNES sont sélectionnées (sur fond inversé) car en général vous voulez appliquer ce pourcentage sur tous les produits.

Si ce n'est pas le cas, vous devez dé-sélectionner les lignes qui doivent rester identiques à la dose précédente. Pour dé-sélectionner une ligne cliquez sur cette ligne en maintenant la touche Ctrl enfoncée (touche commande sur Mac).

Les lignes non sélectionnées conserveront leur dose prescrite sans modification, sauf si entre temps il y a dans le dossier un poids ou une créatininémie plus récente qui impose une modification de dose.

Les lignes sélectionnées seulement verront leur dose prescrite modifiée en appliquant le pourcentage indiqué par rapport à la dose théorique du protocole (pas par rapport à la dose précédente).

Duplication et produits annulés

La duplication à l'identique conserve les lignes de produits annulés et éventuellement les doses modifiées. Vous ne pouvez pas annuler l'annulation. Dans ce cas, soit vous ajoutez à nouveau le produit annulé, soit vous repartez du modèle de protocole.

Duplication et doses en AUC

Un message vous prévient de la valeur et de la date de la clearance à la créatinine la plus récente utilisée pour le calcul des doses AUC.

Si vous disposez d'une valeur plus récente de la créatininémie, après la duplication, vous devez cliquer dans la case créatininémie et modifier cette valeur. Les doses AUC seront recalculées en fonction de cette valeur mais uniquement à compter de la date du jour.

ATTENTION : la duplication à l'identique des produits en AUC est particulière dans le cas où la dose prescrite est différente de la dose théorique.

Exemple :

- vous faites une cure 1 de CARBOPLATINE, la dose théorique est de 700 mg. Vous modifiez ensuite manuellement la dose prescrite à 500 mg.
- Quelques semaines plus tard, vous dupliquez à l'identique cette cure 1. Oncobaze recalcule les doses AUC théoriques de la cure 2 en fonction de la nouvelle Clearance.
- Si la nouvelle dose théorique obtenue est 600 mg, Oncobaze met votre dose précédente prescrite de 500 mg.
- Mais si la nouvelle dose théorique est de 400 mg, Oncobaze met en dose prescrite 400 mg.

Donc si la nouvelle dose théorique calculée est inférieure à l'ancienne dose prescrite, Oncobaze corrige et abaisse cette dose prescrite à la nouvelle dose calculée théorique.

4) Modèles de protocoles

A) Liste des modèles

Remplacer

Le bouton remplacer permet de remplacer un produit par un autre dans tous les modèles de protocole de la sélection courante. Cette fonction doit être utilisée avec la plus grande prudence. Par exemple remplacer tous les CAELYX par ADRIBLASTINE. Il faut que au moins une spécialité ADRIBLASTINE soit cochée « A préférer » dans votre pharmacologie personnelle. Vous pouvez maintenant taper le code CIP de la spécialité à remplacer, ce qui est beaucoup plus fiable.

Cette fonction existe maintenant aussi dans la liste des modèles de médicaments associés (menu « doc » ligne « Modèles de prescriptions ») et permet de remplacer dans ces modèles un MAC par un autre.

Vérifier

Ce bouton a été amélioré. Il propose maintenant une vérification en profondeur des modèles de protocole de la sélection courante. Il vous signale les erreurs sur un plan logique mais pas sur un plan médical. Vous devez l'utiliser à chaque fois que vous créez ou modifiez un modèle de protocole. Dans les bases de modèles de protocoles clients que nous avons examinés, il y a de nombreuses erreurs qui ont des conséquences directes sur les prescriptions et les fiches de fabrication.

Cette fonction existe maintenant aussi dans la liste des modèles de médicaments associés (menu « doc » ligne « Modèles de prescriptions »).

Cases de recherche

En haut à gauche de cette liste, la première case permet d'afficher tous les modèles de protocole Cegedim. Ce sont des modèles de protocoles validés scientifiquement et non modifiables, mais duplicables pour utilisation. La deuxième case à cocher vous permet d'afficher tous VOS modèles de protocole validés.

B) Onglet « Produits »

Ne pas délivrer

Lorsque cette case est cochée, ce produit ne sera pas intégré dans votre prescription. En effet certains produits ne doivent pas être administrés dans le service, mais au domicile du patient. Donc ils ne doivent pas figurer sur le planning du service.

MAC

Cette case doit être cochée si le produit n'est pas un cytotoxique mais un MAC. Dans ce cas il sera ajouté dans la prescription avec les MAC.

Cela permet d'avoir sur le même écran les cytotoxiques et les MAC, ce qui peut être plus clair lorsque la prescription des MAC est complexe et varie beaucoup suivant les J protocoles.

Dans ce cas si le MAC est administré avant T0, vous devez cocher la case « Avant T0 » et inscrire le nombre d'heures et de minutes.

Les MAC ajoutés ainsi seront spécifiques de ce protocole.

Volume du diluant

La valeur prise par défaut est le volume total de la poche. Mais vous pouvez diminuer ce volume. Par exemple pour un glucosé 250 ml vous pouvez modifier 250 en 200.

Barre de défilement horizontale.

Cette nouvelle barre vous permet de visualiser les informations à droite de l'écran si votre moniteur est trop petit. Ainsi vous pouvez visualiser la spécialité liée au produit.

Double clic sur une ligne

Vous pouvez double cliquer sur une ligne pour ouvrir la fiche détaillée de la spécialité liée.

C) Onglet « Propriétés »

Transfert des modèles de MAC

Dans l'onglet « Propriétés » le bouton « Médicaments associés à la chimiothérapie » vous permet de transférer les MAC des modèles de prescription dans le premier onglet « Produits ».

Attention ! Vous devez ensuite vérifier les données de chaque ligne de MAC car des erreurs peuvent se produire. Cette procédure n'est PAS réversible. Elle efface ensuite le modèle de prescription qui a été ainsi transféré.

Avantages : présentation plus visuelle, tout est sur le même écran. Permet toutes les combinaisons possibles dans la chronologie des MAC.

Inconvénient : la modification d'un traitement associé implique de faire manuellement cette modification dans CHAQUE modèle de protocole.

Repos minimum en jours

C'est le nombre minimum de jours sans chimiothérapie entre 2 cures. Lorsque vous choisissez une date ou que vous décalez une cure, Oncobaze vous prévient si la date choisie est trop proche de la cure précédente.

Par exemple pour le FEC 100 le J1=J21 avec 1 seule séance.

Le « J1=J » est égal à 21

Le « délai minimum entre 2 J1 » peut être égal à 15

Le « Repos minimum en jours » peut être égal à 10

D) Onglet « Validations »

Dans la fenêtre « Validé pour les pathologies » 2 nouvelles colonnes

Protocole : SFU CDDP RT-CT 1

J1 à J4 Imprimer Vérifier Clinique Générale

Produits Description Propriétés Tester Validation

Protocole spécifique à l'établissement : Clinique Générale Service :

Protocole inactivé (obsolète) par 00/00/00

Validé sur le plan international Essai thérapeutique

Validation obligatoire pour l'utilisation de ce protocole

Protocole verrouillé

Protocole validé par le docteur 00/00/00

Protocole validé par le pharmacien 00/00/00

Date de dernière inclusion 00/00/00 Nombre d'inclusions 0

Références scientifiques depuis le Mar 6 oct 2009

Schéma du RTOG, dit "HERSKOVIC"
RT 50 Gy en 5 semaines (2Gy/fr., 25fr.). SFU 1000mg/m²/j en perfusion continue de J1 à J4 et CDDP 75mg/m² à J1 ou J2. 4cures (semaines 1,5,8,11)

Création et modifications

Fiche créée le Mer 20 mai 2009 par AONCOLOG Pierre

Fiche modifiée le Ven 2 oct 2009 par AP

Protocole Cegedim

Protocole d'origine : SFU CDDP RT-CT 1

Auteur :

Identifiant création 3 965

ID Base d'origine : 123 456 999

Validé pour les pathologies				
Ligne	Indication	Groupe	Stade	Pathologie/localisation
0		1		Oesophage
0		1		Oesophage
0		1		Oesophage (classification japon)

Ligne

Indique la ligne de traitement autorisée pour cette localisation et ce stade. Ce numéro de ligne est automatiquement repris dans la cure. Si ce numéro est à 1 et que vous prescrivez ce modèle en deuxième ligne, une alerte vous demandera confirmation.

Indication

Indique l'indication autorisée pour cette localisation et ce stade. Cette valeur sera prise en compte dans une version ultérieure.

Zone création et modifications

Cette zone est réservée pour les protocoles qui seront élaborés et fournis par la société Cegecim. Les protocoles Cegecim ne seront pas modifiables ni utilisables tel quel. Pour les utiliser vous devrez dupliquer le protocole. Ainsi vous pourrez modifier le protocole dupliqué, le valider et l'utiliser.

Chronologie

La saisie des heures a été simplifiée : une case heure et une autre case minutes.

5) Paramétrage Etablissements et Services

Allez dans l'atelier, menu « perso » ligne « Etablissements et services »

Vous devez choisir certains nouveaux paramétrages

Précision des arrondis

Ceci ne concerne QUE le calcul des doses prescrites. Vous avez le choix entre 3 niveaux d'arrondis. En général on choisira le deuxième niveau.

Si le premier niveau est choisi, dans ce cas il est préférables de cocher la case « Arrondis uniquement à la baisse » pour ne pas risquer d'avoir des arrondis qui augmentent trop la dose.

Activer la gestion des reliquats

Cette case ne doit être cochée QUE si vous voulez utiliser la gestion des reliquats. Cette gestion ne concernera QUE les spécialités pour lesquelles vous avez coché la case « **Gérer les reliquats pour ce produit** ». Dans ce cas, au moment du top début fabrication de la poche, Oncobaze refait la répartition des doses en spécialités en proposant en priorité d'utiliser les reliquats lorsqu'ils existent.

En effet les reliquats ne peuvent pas être choisis au moment de la validation pharmacien qui peut se faire une semaine avant la séance. Lorsque un nouveau reliquat est généré par la répartition, Oncobaze vous propose de le garder ou non en tant que reliquat. Si vous le gardez, vous devez noter sur l'étiquette du flacon le numéro d'identification de ce reliquat indiqué par Oncobaze ainsi que sa date et son heure de péremption. Certains produits qui ont une durée de conservation courte après reconstitution (moins de 8 h) sont supposés être utilisés immédiatement.

Libération et contrôle obligatoire des poches après fabrication.

Si vous cochez cette case, les infirmières ne pourront pas administrer si la poche n'a pas été contrôlée et libérée par le pharmacien. Le pharmacien devra ouvrir la fiche fabrication de la poche et cliquer sur le bouton « Libération » après la fabrication.

Obliger le prescripteur à justifier

Si cette case est cochée, la moindre modification apportée à la prescription par rapport au modèles devra être justifiée par un texte court.

Pas de duplication à l'identique

Lorsque cette case est cochée, le prescripteur ne peut plus dupliquer une cure à l'identique, il repart toujours du modèle de protocole.

Début de fabrication poche par poche

Oncobaze permet depuis la version 8.5 seulement la fabrication individuelle par poche.

Si cette case est cochée, on ne pourra plus faire de fabrication globale de toutes les poches d'une séance.

Début d'administration poche par poche

Oncobaze permet depuis la version 8.5 l'administration individuelle par poche. Si cette case est cochée, on ne pourra plus faire d'administration globale de toutes les poches d'une séance. Pour faire des administrations poche par poche il n'est pas obligatoire de cocher cette case.

Nouvelles fiches de fabrication

Cette version permet d'imprimer de nouvelles fiches de fabrication dont la présentation a été optimisée. Faites un test pour voir si ces nouveaux formulaires vous conviennent.

Liste des préparations pour les chimiothérapies Clinique Générale

Début 11:20 FICHE DE FABRICATION Ordonnancier N° 3 667 Cytotoxique

Protocole : FEC100

Patient : DSGSDG Dfg M F

N dossier : 296 IPP : Poche N° 4

Né(e) le : 1/01/80 S (m2) : 1,73 FARMORUBICINE (Epirubicine) 170 mg 85 ml

Taille : 166 Poids : 66 Clearance Vecteur : GLUCOSE AGUETTANT 5% S inj Poch/100ml+emb LA

Prescripteur : AONCOLOG Pierre Voie d'administration : PERF Durée : 00:15 in à partir de TO : 00:15

Date prévue à J 1 : vendredi 16 octobre 2009 Conservation : 168:00 h : A température ambiante

Date et heure de péremption : mardi 6 octobre 2009 à 11:20

En préparation

Reliquat	Spécialités pharmaceutiques	Dosage	Volume	Solvant Nature	Solvant Volume	Concentration	Volume à prélever	Dose à prélever	Lot Spécialité
	FARMORUBICINE 10MG/5ML IV FP 1	10 mg	5 ml	Aucun		2 mg/ml	5 ml	10 mg	778GH
	FARMORUBICINE 10MG/5ML IV FP 1	10 mg	5 ml	Aucun		2 mg/ml	5 ml	10 mg	778GH
	FARMORUBICINE 50MG/25ML IV FP 1	50 mg	25 ml	Aucun		2 mg/ml	25 ml	50 mg	778GH
	FARMORUBICINE 50MG/25ML IV FP 1	50 mg	25 ml	Aucun		2 mg/ml	25 ml	50 mg	778GH
	FARMORUBICINE 50MG/25ML IV FP 1	50 mg	25 ml	Aucun		2 mg/ml	25 ml	50 mg	778GH
Volume total de solution (reconstitué ou prêt emploi) à prélever								85 ml	

Diluant
GLUCOSE AGUETTANT 5% S inj Poch/100ml+emb LA Volume initial du vecteur en ml 100 à retirer 55 ml

Matériel
TUBULURE CODAN SET REF 76.3615

Dilution
Administration intraveineuse stricte. Injection lente dans la tubulure d'une perfusion intraveineuse de solution de glucose isotonique.

Reconstitution

Volume final de la poche 130 ml
Concentration finale du produit à administrer : 1,31 mg/ml

Imprimer vide

	Dates	Heure début	Heure fin	Nom
Validation	vendredi 25 septembre 2009	16:15		AONCOLOG Pierre
Fabrication	mardi 6 octobre 2009	11:20	00:00	
Contrôle		00:00		
Libération		00:00		
Administration	vendredi 16 octobre 2009	00:00	00:00	Début Fin

Mode centralisation des données

Ce mode très particulier de fonctionnement ne concerne actuellement qu'un seul établissement. Oncobaze centralise automatiquement les prescriptions de plusieurs cabinets séparés et indépendants vers un établissement.

Site émetteur de la centralisation

Cocher cette case si vous êtes un site, un cabinet, qui envoi vos données. Cocher également la case « Doses cumulée sur dose prescrites » car dans ce cas vous ne recevez pas les produits administrés.

Dans ce mode, chaque fois que vous ajoutez ou dupliquez une cure, Oncobaze vérifie si vous avez bien saisi une clinique destinataire des informations de ce dossier.

Si ce n'est pas le cas, Oncobaze vous affiche la liste de tous les sites centralisateurs de l'annuaire (tous ceux qui ont une adresse mail de réception) et vous propose d'en choisir 1 pour ce dossier. Vous pouvez cliquer sur annuler pour ne pas envoyer les données de ce dossier.

Site récepteur de la centralisation

Cochez cette case si vous êtes sur l'établissement qui reçoit les données de l'émetteur.

Dans ce mode Oncobaze envoi un message à tous les pharmaciens et préparateurs si

- un médecin a modifié une séance validée pharmacien.
- Un médecin a tenté de modifier une séance dont les produits sont en cours de fabrication.

Doses cumulées sur dose prescrites / administrées

Lorsque l'on travail sur un site émetteur de la centralisation, on doit cocher « sur doses prescrites » car dans ce cas il n'y a pas de doses administrées sur le site émetteur (elles sont uniquement sur le site récepteur qui administre les séances).

6) Dictionnaire des médicaments

A) BCB

La version 8.5 vous permet de vous abonner à la base de données pharmaceutiques Claude Bernard (BCB). Vous recevrez ainsi un nouveau CD de mise à jour par mois.

Lorsque cette base BCB est installée sur votre ordinateur, vous devez l'activer. Allez dans vos préférences utilisateurs, Onglet « Ordonnance »

A partir de ce moment, toute recherche d'une spécialité se fera dans la BCB. Le choix d'une spécialité de la BCB entraîne la création de la fiche spécialité, ou sa mise à jour si elle existait déjà dans vos données.

Quand la BCB est activée, dans la fiche spécialité les données ne sont plus modifiables, sauf les champs qui ont un titre en bleu et qui font parti de vos données « Pharmacologie personnelle ».

La BCB contient de nombreuses données utiles en chimiothérapie : durées de conservation après reconstitution, après dilution, volume de solvant recommandé, dose cumulable maximale, etc...

Activer la BCB pour tous les utilisateurs

Dans le menu « Médicaments » ligne « BCB activer tous utilisateurs ». Ce choix active la BCB pour tous les utilisateurs de la base courante. Si vous êtes en réseau, Oncobaze vous demande si vous êtes sur un réseau TSE ou un réseau normal, car dans ce dernier cas le dossier BCB devra se trouver dans le dossier Extra.

Mise à jour BCB de vos spécialités

Lorsque vous ouvrez votre Dictionnaire Pharmaceutique, la liste de vos produits cochés « à préférer » est affichée. Pour lancer la mise à jour uniquement de cette sélection, dans le menu « Médicaments » choisissez la ligne « BCB MAJ sélection ». Oncobaze effectue la mise à jour BCB de la sélection des médicaments. Le nom des spécialités retirées de la vente est modifié avec ajout d'une * devant, car ces spécialités ne peuvent pas être mises à jour.

Mise à jour BCB complète des 830 spécialités en cancérologie

Vous ouvrez votre Dictionnaire Pharmaceutique. Pour lancer la mise à jour de complète des médicaments de cancérologie, dans le menu « Médicaments » choisissez la ligne « BCB MAJ tout cancérologie ». Oncobaze effectue la mise à jour et la création éventuelle de toutes les spécialités disponibles en cancérologie (environ 830).

Si dans une spécialité le libellé du principe actif de la BCB est différent de votre ancien libellé, dans ce cas Oncobaze reporte automatiquement cette modification dans

- tous les produits de même CIP dans tous les modèles de protocoles
- tous les produits de même CIP déjà prescrits

Ainsi les statistiques et les doses cumulée de principe actif seront toujours exactes.

Création d'une nouvelle spécialité

SI la BCB est installée et activée. Sur la liste de votre Dictionnaire Pharmaceutique, dans la première case en haut à gauche « nom du médicament », tapez le début du nom de la spécialité. Oncobaze affiche la liste de toutes les spécialités BCB dont le nom commence par le texte que vous avez tapé. Sélectionnez la nouvelle spécialité. La nouvelle fiche est créée et ouverte. Allez dans les onglets « Reconstitution » et « Dilution » afin de compléter vos données personnelles avec titre en bleu.

Principe actif

La BCB met à jour les excipients et principes actifs d'une spécialité, avec le dosage total de PA. Il se peut que le libellé du PA de la BCB soit différent de votre ancien libellé. Dans ce cas Oncobaze met automatiquement à jour l'ancien libellé dans le nouveau libellé

- au niveau de tous vos modèles de protocole
- au niveau de tous vos cytotoxiques déjà prescrits

La recherche dans les protocoles se fait sur le code CIP du produit. Ainsi les doses cumulées seront toujours correctes, puisque ces doses cumulées sont basées sur le libellé du PA. Certains libellés de PA seront différenciés. Ainsi « Doxorubicine » deviendra suivant les spécialités « Chlorydrate de doxorubicine » ou « Doxorubicine pegylée ».

Onglet Dose

Un nouvel onglet permet d'afficher les doses maximale cumulées qui déclenchent une alerte avec la nature de la toxicité qui apparaît à partir de cette dose cumulée pour cette spécialité. Il comprend également la dose maximale qui peut être administrée en 1 seule prise.

Ces valeurs de dose maximale cumulée et de durées de conservation sont liées à la spécialité et pas au principe actif comme dans d'autres logiciels.

En effet pour un même principe actif, ces valeurs peuvent être différentes suivant le fabricant : suivant les excipients, la nature du solvant, le contenant, etc.... Donc cette manière de faire est beaucoup plus précise.

Le but n'est pas de signaler des effets secondaires connus à dose « normale » mais de signaler au prescripteur l'apparition d'une toxicité grave à partir d'un seuil de dose cumulée au moment où il prescrit afin de l'inciter à modifier sa prescription.

B) Hors BCB

Lorsque la BCB n'est pas activée, vous pouvez alors modifier les informations de la fiche spécialité. Si vous modifiez le libellé d'un principe actif dans cette fiche, Oncobaze reporte le nouveau libellé dans tous vos modèles de protocole et dans tous les produits prescrits.